AVAL
Lettre statistique et économique de Haute-Normandie
N° 78
Janvier 2009

Les commerces et services marchands de proximité en Haute-Normandie

Les commerces et services marchands de proximité constituent un élément essentiel de la vie quotidienne des habitants mais ils forment également un pan important de l'économie régionale (près d'un emploi sur quatre). A l'image des activités tertiaires, ces services se développent régulièrement. Les services aux particuliers croissent plus vite que l'ensemble du commerce, secteur dans lequel une redistribution s'opère entre petites structures et grandes surfaces.
Rapporté au nombre d'habitants, l'équipement de la Haute-Normandie en commerces et services de proximité est assez faible comparé aux autres régions. Mais le niveau d'équipement varie sensiblement entre les territoires de la région. Les pays du nord et de l'est de la Seine-Maritime sont plutôt mieux dotés. Parmi les agglomérations, celle de Dieppe est relativement bien équipée tandis que celle du Havre l'est assez peu pour un pôle urbain de cette taille.

PRÈS DU QUART DE L'EMPLOI RÉGIONAL DANS LES COMMERCES ET SERVICES MARCHANDS DE PROXIMITÉ

Les activités tertiaires occupent une place de plus en plus prépondérante dans l'économie actuelle. Entre 1996 et 2006, les richesses créées par les entreprises de Haute-Normandie ont augmenté de 40 %. Cette croissance de la valeur ajoutée a été plus forte dans les activités tertiaires (+ 50 %), si bien qu'elles représentent maintenant 70 % de la richesse dégagée en Haute-Normandie sur une année.

Parmi les activités dites tertiaires, les services essentiellement destinés à la population sont nettement majoritaires en nombre d'emplois. Ces services aux habitants intègrent toutes les formes de commerces de détail et de services aux particuliers, mais aussi les services publics, d'éducation, de santé, d'administration, etc. Ils représentent près d'un emploi sur deux en Haute-Normandie

Ce numéro d'Aval constitue la synthèse d'un rapport plus détaillé (avec un volet cartographique très complet), réalisé avec la collaboration de Michaël Lévi-Valensin. Celui-ci est consultable sur www.insee.fr/haute-normandie, rubrique publications puis, les dossiers régionaux.

REGION HAUTE NORMANDIE

INSEE HAUTE NORMANDIE

(soit plus de 300 000 emplois sur un total régional d'un peu plus de 700 000). En se limitant aux commerces de détail et aux services marchands et de proximité, ce sont un peu plus de 150 000 emplois qui sont concernés, soit environ la moitié des services aux habitants en général et près du quart de l'emploi total de la région.

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE PLUS MARQUÉ DANS LES SERVICES AUX PARTICULIERS QUE DANS LE COMMERCE

La croissance économique est plus dynamique dans les services que dans le commerce, que ce soit au plan national ou régional. Entre 1996 et 2006, la valeur ajoutée a augmenté dans des proportions comparables entre ces deux composantes, mais les différences sont plus marquées en matière d'emploi.

Les effectifs régionaux du commerce se sont accrus d'à peine 20 % en 10 ans, soit une évolution en deçà de la tendance nationale. Les activités de services aux habitants montrent un développement beaucoup plus intense. En effet, les emplois haut-normands dans les services aux particuliers ont augmenté de 45 % en 10 ans, essor largement supérieur à la moyenne des régions (+ 9 points).

Les différentes activités de services aux habitants contribuent presque toutes à cette croissance mais à des rythmes d'évolution différents. Les activités récréatives, culturelles et sportives ont enregistré l'augmentation la plus importante (+ 57 %). Les services personnels et domestiques (en lien avec la diffusion du chèque emploi-service) se sont eux aussi fortement développés (+ 46 %), de même que les emplois dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (+ 37 %). Le secteur de la santé et de l'action sociale a connu une progression moins marquée (+ 15 %) tandis que les emplois liés à l'éducation ont légèrement diminué (- 2 %), comme au niveau national.

UNE ÉTUDE EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

A l'occasion de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE), la Région de Haute-Normandie a mis en avant la volonté de définir une politique concertée avec les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime en matière de soutien et de développement des commerces, de l'artisanat et plus largement des services de proximité (services aux habitants). Il s'agit notamment d'ajuster les politiques d'aides et d'accompagnement des entreprises de ces secteurs tout en veillant à améliorer ou à maintenir le maillage du territoire.

Dans ce contexte, l'Insee a réalisé, en partenariat avec la Région, une étude apportant des éléments objectifs pour mieux cibler les aides dans les secteurs d'activité et dans les zones géographiques qui en ont le plus besoin.

RECUL DU NOMBRE DE COMMERCES...

L'évolution du nombre d'établissements confirme la croissance globale de l'emploi dans

Evolution de l'emploi salarié de 1996 à 2006

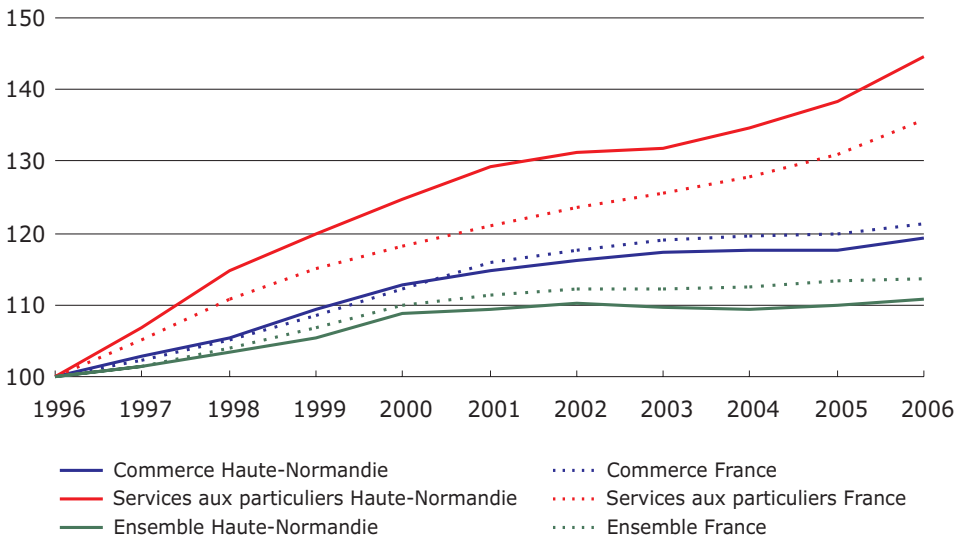

Source : Insee - Estimations d'emploi au 31 décembre *Unité : indice base 100 en 1996*

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS RELATIVEMENT FAIBLE AU REGARD DU NOMBRE D'HABITANTS

Les services aux habitants (1) peuvent faire l'objet d'une analyse en termes de dynamisme économique, notamment en matière d'emploi (voir article ci-contre). Mais le niveau de développement de ces services peut également être apprécié au regard du volume des populations concernées (2). La densité des services ainsi définie (nombre « d'équipements » pour 1 000 habitants) place la Haute-Normandie parmi les régions les moins favorisées (3). Cela étant, si la région est franchement mal placée pour certains services (notamment dans le domaine de la santé), son classement est moins défavorable pour le commerce et les services marchands de proximité ou de gamme intermédiaire (aux alentours de la 15ème place sur 22 régions métropolitaines).

Dans le domaine des services marchands aux particuliers, la Haute-Normandie occupe le 20ème rang des régions. Pour beaucoup d'équipements de ce secteur, telles que les agences immobilières, les soins de beauté, la coiffure ou les restaurants, la région se retrouve en effet très souvent en fin de classement. Echappent à ce constat, les vétérinaires et les blanchisseries-teintureries, qui placent la région respectivement aux 10ème et 12ème rangs, et surtout les agences de travail temporaire, fortement présentes dans la région (2ème place derrière l'Alsace).

Dans leur globalité, les services publics sont moyennement implantés sur le territoire, la région occupant la 15ème place. Mais les services de la police et de l'ANPE sont très présents (respectivement 3ème et 9ème rangs des régions) et la Haute-Normandie occupe la 10ème place pour l'enseignement.

PLUTÔT PARFUMS ET FLEURS, VIANDE ET POISSON...

Concernant les commerces de détail non alimentaires, la Haute-Normandie occupe le 18ème rang avec un peu plus de deux commerces pour 1 000 habitants. Seuls se dégagent les fleuristes et les parfumeries, plus nombreux ici que dans les autres régions.

L'artisanat du bâtiment est faiblement présent dans la région avec 4 artisans pour 1 000 habitants (19ème position). Mais les entreprises générales du bâtiment se distinguent et permettent à la Haute-Normandie d'atteindre la 6ème place du classement des régions.

Les commerces de détail alimentaire positionnent la Haute-Normandie dans la moyenne des régions, avec une représentation correcte des épiceries et des supérettes notamment. En revanche, les boulangeries et les magasins de produits surgelés sont moins présents que dans la plupart des régions métropolitaines, au contraire des poissonneries et des boucheries-charcuteries pour lesquelles le niveau d'équipement régional est au-dessus du niveau moyen national.

(1) Dans cette approche en termes de densité d'équipements, le champ est plus vaste puisque sont pris en compte notamment les services publics.

(2) La population utilisée pour cette étude est issue des estimations de population 2006 réalisées par l'Insee.

(3) Mais c'est un peu le lot de toutes les régions situées dans le « grand quart nord-est » de la France (voir Lettre d'Aval n° 41 - Janvier 2005).

ces activités mais à des rythmes beaucoup moins soutenus. En effet, entre 1996 et 2006, le nombre total d'établissements dans les services aux habitants progresse d'environ 4 %, soit trois fois moins qu'au niveau national, plaçant la Haute-Normandie à la 18ème place des régions métropolitaines.

L'évolution du commerce est moins favorable que celle des autres services aux habitants. En effet, le nombre d'établissements de ce secteur diminue de 5 % sur la période. C'est le commerce de détail, notamment le commerce de détail alimentaire, qui a le plus souffert avec la disparition de 20 % de ses établissements (5 points de plus qu'au niveau national). De façon symétrique, le développement des grandes surfaces a été particulièrement important dans la région (+ 21 %), avec de nombreuses créations d'emplois associées.

...ET PROGRESSION DANS LES SERVICES ET LE BÂTIMENT

En revanche, le nombre des entreprises de services (ainsi que les établissements du bâtiment) est en expansion, avec un essor de 9 % entre 1996 et 2006. Cette progression est nettement inférieure à l'évolution nationale, ce qui positionne la région en avant-dernière place. Toutefois, la bonne croissance des créations d'établissements enregistrée ces dernières années met la Haute-Normandie plutôt en position de rattrapage.

L'expansion de ces activités est due notamment aux services personnels, qui enregistrent un nombre de créations remarquable depuis quelques années (mais en croissance tout de même moins soutenue qu'au plan national). Le dynamisme des établissements du secteur de la santé, de l'action sociale et de l'éducation est moins important mais réel. Les activités culturelles, sportives et récréatives connaissent une expansion importante (+ 39 %), mais leur poids reste relativement faible.

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est porteur de nombreuses créations d'établissements, même si celles-ci sont en recul de 2 % entre 1996 et 2006 (contre une progression de 8 % en moyenne nationale).

Le dynamisme du bâtiment se traduit par une progression d'environ 11 % du nombre d'établissements en 10 ans, hausse un peu plus modeste qu'au niveau national (16 %).

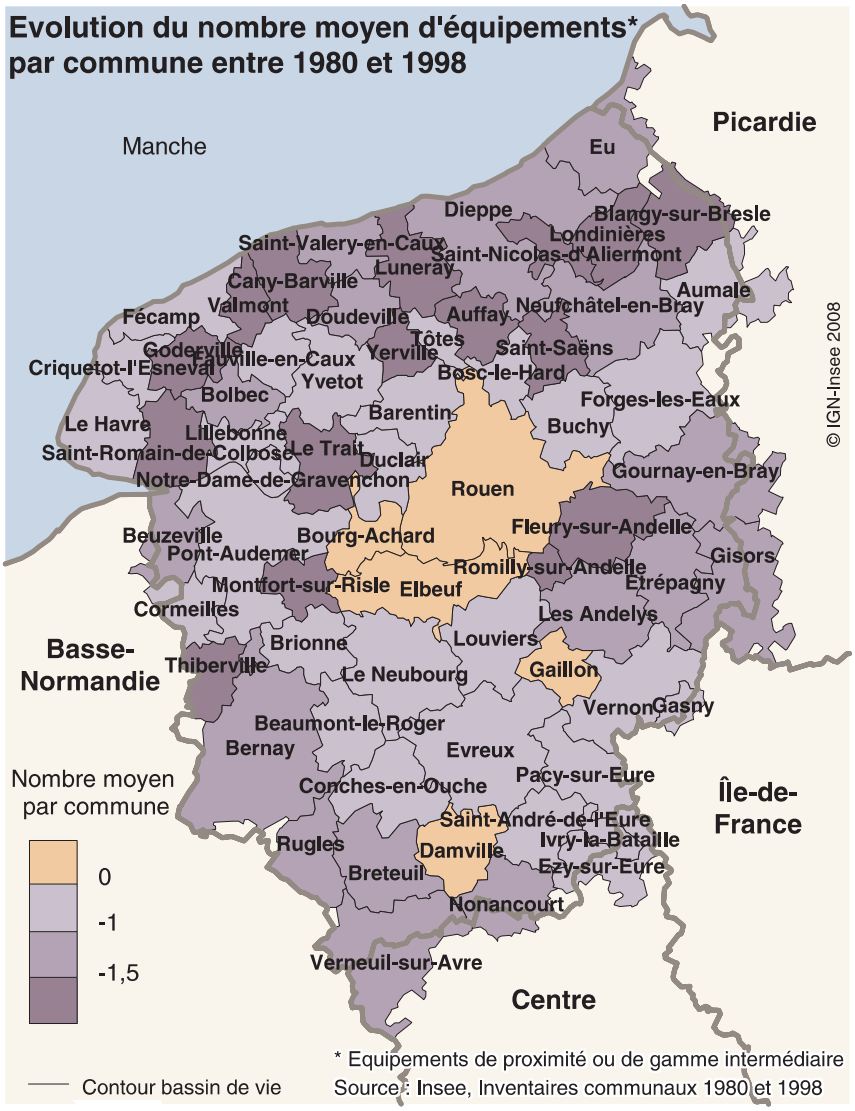

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT VARIABLE À L'INTÉRIEUR DU TERRITOIRE RÉGIONAL

La répartition géographique des commerces et services n'est bien sûr pas homogène sur le territoire régional. Des différences s'observent en premier lieu entre entre zones rurales et urbaines, mais souvent aussi entre territoires de même type. Ces disparités sont parfois le résultat d'évolutions passées divergentes.

Entre 1980 et 1998 *(1)*, le nombre moyen d'équipements a baissé dans presque tous les bassins de vie de Haute-Normandie, en lien avec le recul quasi-général des petits commerces sur cette période *(voir carte ci-dessus)*. Seuls les bassins de Rouen, Elbeuf, Bourg-Achard, Gaillon et Damville ont pu maintenir une offre de même niveau. A contrario, beaucoup de bassins, très ruraux pour la plupart et souvent situés dans la moitié nord de la Seine-Maritime, ont enregistré un recul sensible.

DES BASSINS DE VIE EN CROISSANCE ÉQUILIBRÉE SUR LONGUE PÉRIODE, D'AUTRES PLUTÔT EN RÉGRESSION

Le croisement de l'évolution du niveau d'équipement de chaque territoire avec leurs tendances démographiques respectives permet de repérer différents types de « trajectoires ». Certains bassins conjuguent développement des équipements et croissance démographique soutenue. Damville et Gaillon en sont les exemples les plus significatifs *(voir graphique page 5)*. Ils bénéficient d'une croissance qu'on peut qualifier d'équilibrée, voire de « vertueuse ». Dans une situation exactement inverse, d'autres territoires combinent des reculs sensibles des équipements et de la population. Les bassins de Londinières, du Trait, de Saint-Nicolas-d'Aliermont, voire de Rugles ou de Neufchâtel-en-Bray entrent dans cette catégorie en difficulté.

CERTAINS TERRITOIRES SE SONT FORTEMENT « RÉSIDENTIALISÉS »

Entre ces deux tendances extrêmes, certains bassins sont dans une logique de « résidentialisation », bénéficiant de fortes croissances démographiques mais avec une baisse de leur niveau d'équipement. Il s'agit en particulier des bassins de Nonancourt, Gisors, Beuzeville et Saint-Romain-de-Colbosc.

Dans l'autre catégorie intermédiaire, certaines villes voient leur fonction de pôle d'équipement résister malgré une croissance démographique faible ou même négative. Les deux principaux pôles haut-normands, Rouen et le Havre, correspondent à ce cas de figure.

Plus récemment, entre 1998 et 2004, et s'agis-

(1) Les données proviennent des inventaires communaux, qui constituent la seule source permettant d'apprécier l'évolution du niveau d'équipement (en particulier en commerces et services) d'un territoire sur longue période.

Évolution du niveau d'équipement* des bassins de vie sur longue période

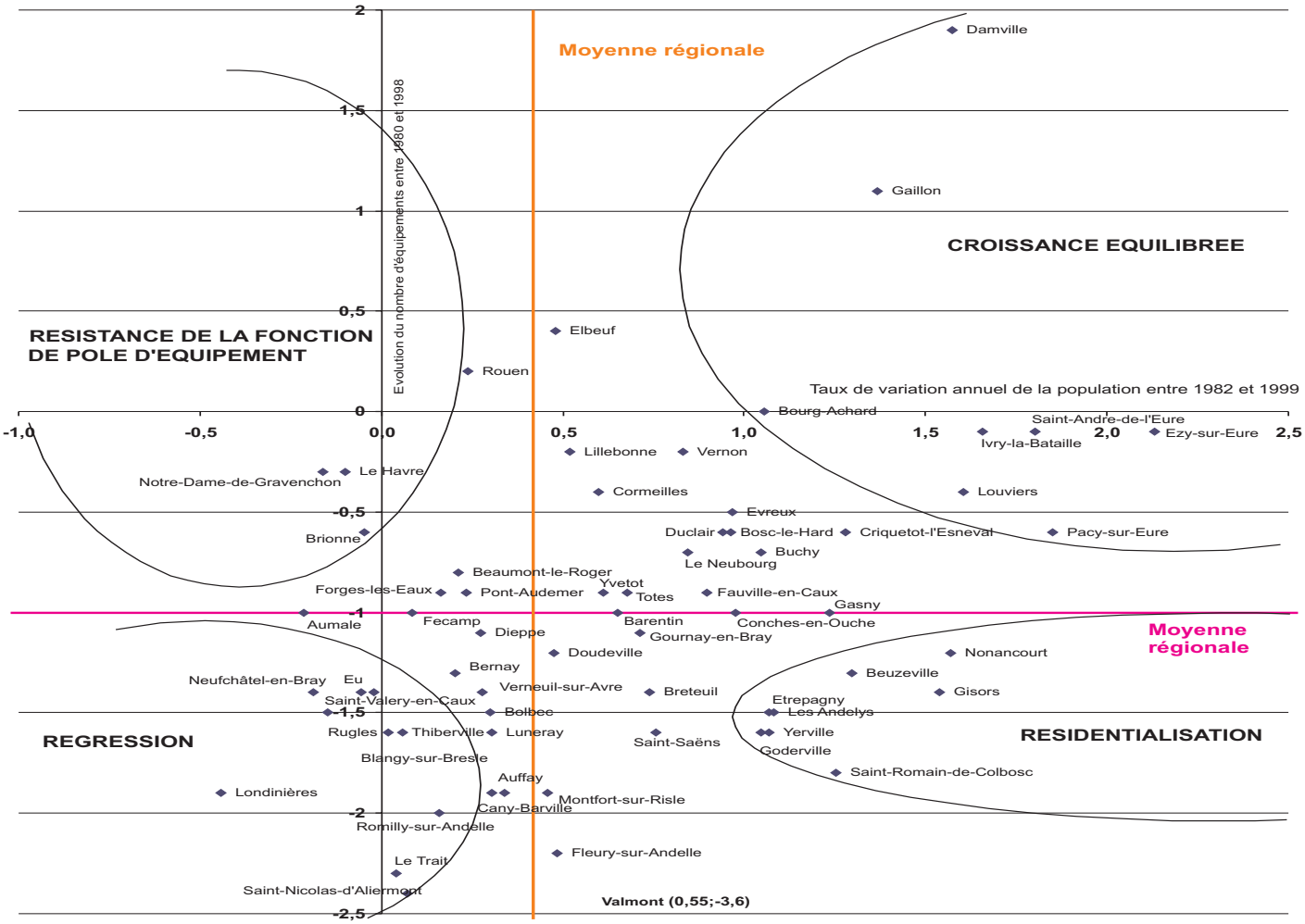

Source : Insee, Inventaires communaux 1980 et 1998
* hors équipements de gamme supérieure (cinéma, hôpital...)

Unité : %

sant des seuls commerces *(2)*, certains bassins donnent des signes de redressement par rapport aux années 80 et 90, en particulier Londinières et Montfort-sur-Risle. D'autres comme Breteuil-sur-Iton, Valmont, Neufchâtel-en-Bray et Etrépagny continuent d'évoluer défavorablement. Le bassin de Beaumont-le-Roger voit même sa situation se détériorer sensiblement.

DES TERRITOIRES MIEUX ÉQUIPÉS QUE D'AUTRES

A un instant donné *(3)*, les disparités territoriales en matière de commerces et de services sont difficiles à appréhender de façon synthétique. A un échelon géographique fin (comme les bassins de vie), les territoires ruraux sont dans l'absolu les moins dotés en commerces et services, mais en rapportant à leurs populations respectives, ils ont des densités d'équipements souvent supérieures aux territoires plus urbains. A un niveau plus agrégé (pays et communautés d'agglomération), certains territoires apparaissent quand même mieux équipés globalement que d'autres.

LE NORD ET L'EST DE LA SEINE-MARITIME RELATIVEMENT BIEN DOTÉS

Si on rapporte le nombre d'équipements dans les territoires en 2005 à leurs populations respectives, quatre pays apparaissent sensiblement mieux dotés que les autres, dont trois qui couvrent le nord et l'est de la Seine-Maritime. Le Pays de Bray bénéficie d'une densité commerciale élevée, notamment dans sa partie sud. Le Pays de Bresle-Yères est également bien équipé, en particulier le bassin d'Eu. Le Pays dieppois-Terroir de Caux peut s'appuyer sur la forte densité commer-

(2) d'après la source SIRENE car l'inventaire communal n'a plus été mis en œuvre depuis 1998.

(3) selon la base permanente des équipements, voir encadré en dernière page.

UNE PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE : LE « DERNIER COMMERCE »

Les politiques publiques de soutien au commerce peuvent prendre une forme particulière dans les petites communes rurales. Quand la qualité de vie et l'attractivité d'une commune sont menacées par la fermeture éventuelle de « son » dernier commerce, les collectivités publiques, en particulier les Départements, peuvent soutenir financièrement le maintien de cette structure.

NB : pour cette problématique du dernier commerce, l'étude se limite aux commerces et services de proximité à caractère marchand (susceptibles d'être aidés financièrement par les départements) et jugés « vitaux » (ou « de base ») pour la qualité de vie d'une petite commune : boulangerie, épicerie, supérette, boucherie-charcuterie ainsi que les cafés-tabacs-débits de boissons.

De façon générale, il faut souligner que beaucoup de communes ne bénéficient d'aucun commerce ou service marchand de base sur leur territoire. Elles sont plus de 700 dans ce cas en Haute-Normandie, soit environ une commune sur deux. 200 communes (une sur sept) ne disposent que d'un seul commerce de base et moins d'une centaine en totalisent deux. Finalement, les communes disposant d'au moins trois équipements de base sont donc nettement minoritaires : environ 400, soit un peu plus d'une commune sur quatre.

Parmi les communes haut-normandes qui ne disposent que d'un ou deux commerces ou services de base, les équipements que l'on retrouve le plus fréquemment sont les cafés-tabacs-débits de boissons et les boulangeries- pâtisseries. Plus précisément, le dernier commerce présent est le plus souvent un café-tabac-débit de boissons (90 communes), devant la boulangerie-pâtisserie (58 communes). Et c'est logiquement l'association de ces deux commerces que l'on retrouve le plus souvent dans les communes à deux équipements de base.

Voir les résultats détaillés dans le rapport complet consultable sur www.insee.fr/haute-normandie/publications/dossiers.

Les commerces de base dans les communes très peu équipées

Présence des équipements de base dans les communes disposant de :	Un équipement	Deux équipements
Café-tabac-débit de boissons	90	53
Boulangerie-pâtisserie	58	62
Épicerie	28	20
Boucherie-charcuterie	22	26
Supérette	2	2
Nombre de communes concernées	200	86

Source : Insee - Base permanente des équipements 2005

Lecture du tableau : parmi les 200 communes haut-normandes ne possédant qu'un seul des cinq équipements de base, 90 disposent d'un café-tabac-débit de boissons, 58 d'une boulangerie-pâtisserie, ... Parmi les 86 dotées de deux équipements de base, 62 disposent d'une boulangerie-pâtisserie, 20 d'une épicerie, ...

Les commerces de base dans les communes disposant exactement de deux équipements

	Café-tabac-débit de boissons	Boulangerie-pâtisserie	Épicerie	Boucherie-charcuterie	Supérette
Café-tabac-débit de boissons	5	33	8	6	1
Boulangerie-pâtisserie		1	10	17	1
Épicerie			1	1	0
Boucherie-charcuterie				2	0
Supérette					0

Source : Insee - Base permanente des équipements 2005

Lecture du tableau : parmi les 86 communes haut-normandes dotées de deux équipements exactement, 5 ont 2 cafés, 33 disposent de l'association café-tabac-débit de boissons / boulangerie-pâtisserie, 10 du « couple » boulangerie-pâtisserie / épicerie, ...

Nombre d'équipements pour 10 000 habitants dans les pays et communautés d'agglomération

	Commerces alimentaires	Commercesnon alimentaires	Supermarchés	Services généraux	Artisanat du bâtiment	Services automobiles	Fonctions médicales
Pays							
Avre et Iton	14,8	18,1	1,6	7,6	64,2	15,9	22,0
Risle-Charentonne	17,3	23,0	2,3	8,1	59,5	16,9	22,7
Risle-Estuaire	23,8	22,7	2,1	7,1	61,3	18,2	23,8
Pays dieppois-Terroir de Caux	20,4	27,6	1,5	6,9	38,3	14,5	27,3
Pays Bresle-Yères	22,6	30,2	1,6	8,2	42,2	13,0	30,0
Pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire	14,8	24,1	1,3	5,1	19,2	12,3	31,3
Caux-Vallée de Seine	15,5	17,9	1,5	6,0	25,9	11,3	25,0
Plateau de Caux Maritime	18,4	22,3	1,3	7,4	47,5	16,3	26,5
Entre Seine et Bray	14,2	10,7	0,9	4,2	58,4	18,0	18,3
Hautes Falaises	21,6	19,2	1,7	6,4	36,3	12,6	27,2
Pays de Bray	21,1	25,1	3,3	9,1	53,2	18,7	25,1
Roumois	12,9	12,0	1,5	4,7	53,7	15,5	23,9
Vexin Normand	17,2	22,4	2,2	8,3	49,1	17,4	25,1
Communautés d'agglomération							
Seine - Eure	16,6	17,5	1,2	5,7	37,1	13,0	27,1
Portes de l'Eure	13,5	28,7	2,3	6,5	51,3	18,5	28,1
Région Dieppoise	22,3	41,9	1,3	6,4	29,7	13,8	33,9
Elbeuf - Boucle de la Seine	16,8	31,5	1,8	4,9	33,4	11,8	27,8
Evreux	13,2	31,3	1,0	4,4	39,9	13,2	30,7
Havraise	14,9	25,1	1,3	5,0	17,8	12,0	32,1
Rouennaise	16,0	27,3	1,5	6,1	26,9	10,9	34,5
Haute-Normandie	**16,8**	**23,8**	**1,6**	**6,2**	**37,8**	**13,7**	**28,3**

Source : Insee - Base permanente des équipements 2005

ciale et touristique de sa ville-centre. De même, le pays Risle-Estuaire profite de la forte présence commerciale dans la ville de Pont-Audemer.

Les pays de Risle-Charentonne et du Plateau de Caux Maritime sont juste un peu mieux équipés que la moyenne des autres pays. Quatre autres pays sont plutôt moins bien dotés : celui des Hautes Falaises est faiblement équipé en dehors de Fécamp ; Avre et Iton et le Vexin Normand (à part la Vallée de l'Andelle) ont un niveau d'équipement assez faible également ; le Pays du Havre-Pointe de Caux-Estuaire est bien doté comparé aux autres pays, beaucoup moins urbains, mais son agglomération-centre est assez mal dotée pour un pôle urbain de cette importance.

Enfin, trois pays se caractérisent par une présence significativement faible des commerces et services marchands de proximité. Il s'agit des pays typiquement résidentiels que sont le Roumois et Entre Seine et Bray, qui compensent leur faible niveau d'équipement par leur proximité avec le grand pôle urbain de Rouen-Elbeuf. Caux-Vallée de Seine apparaît également parmi les pays les moins bien équipés, alors que sa dimension résidentielle est moins marquée que dans les deux territoires cités précédemment.

DIEPPE-MARITIME, LA MIEUX ÉQUIPÉE DES AGGLOMÉRATIONS

La Communauté d'agglomération Rouennaise constitue le premier pôle urbain de la région mais sa densité d'équipements au regard du nombre de ses habitants est seulement dans la moyenne des autres agglomérations. C'est la Communauté d'agglomération de la Région Dieppoise qui enregistre la densité de commerces et services la plus favorable. Les Communautés d'agglomération d'Elbeuf - Boucle de Seine (CAEBS) et des Portes de l'Eure (CAPE) bénéficient d'un équipement commercial assez favorable alors que celles d'Evreux et de Seine-Eure sont plutôt moins bien dotées. Enfin, la Communauté d'agglomération Havraise (CODAH) présente un niveau d'équipement relativement faible pour un pôle urbain de cette importance ❑

Jérôme FOLLIN, Christiane MILLET

LA BASE PERMANENTE DES ÉQUIPEMENTS

La base permanente des équipements (BPE) est produite et gérée par l'Insee en collaboration avec différents ministères. Cette base ne provient pas d'une enquête (comme c'était le cas de l'inventaire communal) mais elle est constituée de différentes sources administratives disponibles de façon permanente. Les équipements sont ici entendus au sens large : ils peuvent correspondre aussi bien à des établissements publics (des domaines scolaires ou de santé, par exemple), qu'à des artisans ou professions libérales (représentant un service direct aux particuliers) ou à des commerces ou services marchands.

Sur les 86 équipements disponibles dans la base en 2005, 47 ont été retenus dans le champ de cette étude, correspondant tous à des équipements ou services de proximité (voir tableau ci-dessous).

Pour ces 47 équipements, la BPE est alimentée par les fichiers administratifs centralisés suivants :

- *ADELI (Automatisation des listes) : fichier des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux, du ministère de la Santé et de la Protection sociale ;*
- *FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux du ministère de la Santé et de la Protection sociale ;*
- *SIRENE (Insee) pour tous les commerces ou services à caractère marchand.*

Liste des équipements, commerces et services retenus dans le champ de l'étude

Domaine	Sous-domaine	Libellé de l'équipement
Services aux particuliers	Services généraux	La Poste Banque, Caisse d'épargne
	Services automobiles	Réparation automobile et matériel agricole École de conduite Taxi
	Artisanat du bâtiment	Maçon Plâtrier, peintre Menuisier, charpentier, serrurier Plombier, couvreur, chauffagiste Électricien Entreprise générale du bâtiment
	Autres services à la population	Coiffure Vétérinaire Agence de travail temporaire Hôtel Restaurant Café-tabac-débit de boissons Agence immobilière Blanchisserie-teinturerie Soins de beauté
Commerces	Grandes surfaces	Supermarché
	Commerces alimentaires	Supérette Épicerie Boulangerie Boucherie-charcuterie Poissonnerie
	Commerces spécialisés non alimentaires	Librairie papeterie Magasin de vêtements Magasin d'équipements du foyer Magasin de chaussures Magasin d'électroménager Magasin d'articles de sports et de loisirs Droguerie, quincaillerie, bricolage Parfumerie Horlogerie-bijouterie Fleuriste
Santé	Fonctions médicales et paramédicales	Médecin omnipraticien Chirurgien dentiste Sage-femmes Infirmier Masseur kinésithérapeute Opticien-lunetier Pédicure-podologue Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
	Autres établissements et services à caractère sanitaire	Pharmacie Laboratoire d'analyses médicales Ambulance

INSEE Haute-Normandie
8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr
Accueil téléphonique : 0 825 889 452
du lundi au vendredi, 9h à 17h (0,15€/mn)

INSEE Haute-Normandie
Directeur régional : Jean-Louis BORKOWSKI

Aval : Directeur de la publication : Jean-Louis BORKOWSKI
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE
Mise en page : Evelyne BRÉANÇON
Cartographie : Nadine POULLAIN

© INSEE 2009